

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SIVOM LA GRAVE VILLAR D'ARENE

Séance du 20 février 2025

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation
7 février 2025

Date d'affichage
7 février 2025

Objet de la Délibération

SUBVENTIONS 2025 AUX ASSOCIATIONS  
ALLOUEES PAR LE SIVOM

N°4.2025

Nombre de voix pour : 6  
Nombre de voix contre : 0

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture



et publication ou notification

L'an deux mil vingt-cinq, et le vingt février à 17h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS.

**Présents :** Olivier FONS, Jean-Pierre PIC, Stéphane FERRIER, Philippe SIONNET, Michel GONNET, Elodie LEFEBVRE

**Secrétaire de séance :** Stéphane FERRIER

\*

Monsieur Le Président présente aux membres du conseil les différentes demandes de subventions réceptionnées pour l'année 2025 de la part des associations.

Il rappelle les subventions précédemment allouées et propose, au vu des dossiers déposés, d'allouer les subventions figurants sur le tableau annexé à la présente délibération pour un montant total de 9 000,00 €.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil :

-Approuvent le tableau annexé à la présente délibération

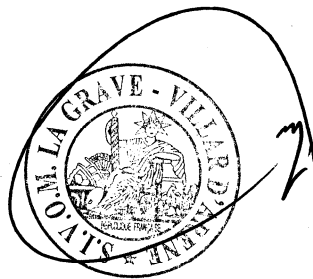
-Disent que les sommes correspondantes seront inscrites au budget 2025 du SIVOM à l'article 65748.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Président,

Olivier FONS



AR Prefecture

005-240500264-20250220-4\_2025-DE  
Reçu le 24/02/2025

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2025

NOM DE L'ASSOCIATION	POUR MÉMOIRE BUDGET N-1	DEMANDE DE L'ASSOCIATION	PROPOSITIONS DU PRÉSIDENT	CHOIX DU CONSEIL SYNDICAL
Amicale des sapeurs pompiers	500,00 €	1 500,00 €	500,00 €	500,00 €
Club de montagne et d'escalade de la Meije	1 000,00 €	1 600,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Club des sports de la Meije	4 000,00 €	5 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
Dénivelé positif	500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Breby de la Meije (Derby)	2 000,00 €	2 400,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
SSIAD Oisans ADMR	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
IguShara Meidjo	0,00 €	1 600€ pour 4 ans	1 000,00 €	1 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 500,00 €</b>	<b>12 600,00 €</b>	<b>9 000,00 €</b>	<b>9 000,00 €</b>

**AR Prefecture**

005-240500264-20250220-4\_2025-DE  
Reçu le 24/02/2025